

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2015

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 25 février 2015 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 415 M\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 2 % par rapport à 405 M\$ pour la période correspondante de 2014. Le résultat dilué par action de 1,16 \$ au premier trimestre de 2015 se compare à 1,15 \$ au trimestre correspondant de 2014.

Le résultat net, excluant les éléments particuliers, est de 410 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2015, en croissance de 7 % par rapport à 384 M\$ au premier trimestre de 2014. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers atteint 1,14 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015, une augmentation de 5 % par rapport à 1,09 \$ au trimestre correspondant de 2014. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

« Les bons résultats du premier trimestre de 2015 reflètent la croissance soutenue de nos trois principaux secteurs d'activités ainsi que la qualité de notre portefeuille de crédit. Le secteur des Marchés financiers s'est particulièrement distingué grâce à ses activités de négociation et ses services bancaires », a déclaré Louis Vachon, président et chef de la direction. « Face à la baisse des cours du pétrole et des taux d'intérêt des derniers mois, nous continuons de gérer prudemment nos activités tout en demeurant à l'affût d'opportunités. »

Faits saillants

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2015	2014	Variation %
Résultat net (<i>en millions de dollars</i>)	415	405	2
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,16	1,15	1
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	19,8 %	
Ratio de versement des dividendes	44 %	39 %	
Excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Résultat net (<i>en millions de dollars</i>)	410	384	7
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,14	1,09	5
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,5 %	18,8 %	
Ratio de versement des dividendes	42 %	42 %	
	Au 31 janvier 2015	Au 31 octobre 2014	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III	9,3 %	9,2 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾	3,6 %		

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Le ratio est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 175 M\$ au premier trimestre de 2015, par rapport à 166 M\$ au premier trimestre de 2014, une augmentation de 5 %.
- Les revenus atteignent 691 M\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 33 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2014.
- Croissance soutenue du crédit aux particuliers de 7 % depuis un an, les plus fortes hausses provenant des prêts à la consommation et du crédit hypothécaire, et une croissance du crédit aux entreprises de 7 % depuis un an.
- La marge bénéficiaire atteint 2,20 % au premier trimestre de 2015, par rapport à 2,21 % au trimestre précédent et à 2,25 % au premier trimestre de 2014.
- La contribution avant dotations aux pertes sur créances et charge d'impôts augmente de 17 M\$ ou 6 %.
- Le ratio d'efficacité de 57,5 % s'améliore comparativement à 57,9 % au trimestre correspondant de 2014.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 76 M\$ au premier trimestre de 2015 par rapport à 68 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014, une croissance de 12 %.
- Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ de 83 M\$, en hausse de 7 M\$ ou 9 %.
- Revenu total de 342 M\$ pour le premier trimestre de 2015, contre 323 M\$ au trimestre correspondant de 2014, en hausse de 19 M\$ ou 6 %, principalement en raison de la croissance des revenus tirés des services tarifés et du revenu net d'intérêts, atténuée par une baisse des revenus tirés des transactions.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 239 M\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 4 %.
- Excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾, le ratio d'efficacité de 67,5 % s'améliore comparativement à 68,2 % au premier trimestre de 2014.

Marchés financiers

- Résultat net de 178 M\$ au premier trimestre de 2015 contre 145 M\$ au trimestre correspondant de 2014, une augmentation de 23 %.
- Les revenus de 418 M\$ augmentent de 53 M\$ ou 15 % en raison de la hausse des revenus liés aux activités de négociation et provenant des services bancaires.
- Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 8 M\$ pour atteindre 175 M\$ au premier trimestre de 2015, notamment en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité de 41,9 % s'améliore comparativement à 45,8 % au premier trimestre de 2014.

Autres

- Perte nette de 14 M\$ au premier trimestre de 2015 contre un résultat net de 26 M\$ au trimestre correspondant de 2014. La baisse du résultat net s'explique essentiellement par les revenus liés à l'appréciation de la juste valeur des billets restructurés, plus élevés au premier trimestre de 2014, et par l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 9,3 % au 31 janvier 2015, par rapport à 9,2 % au 31 octobre 2014, en raison des fonds propres autogénérés, partiellement atténués par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques.
- Ratio de levier selon Bâle III de 3,6 % au 31 janvier 2015.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2015	2014	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	1 410	1 364	3
Résultat net	415	405	2
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	397	389	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,8 %	19,8 %	
Résultat par action (en dollars)			
de base	1,17 \$	1,16 \$	1
dilué	1,16	1,15	1
Excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾			
Résultats d'exploitation			
<i>(en équivalent imposable)⁽²⁾</i>			
Revenu total	1 459	1 370	7
Résultat net	410	384	7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	392	368	7
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,5 %	18,8 %	
Ratio d'efficience	58,7 %	58,9 %	
Résultat par action (en dollars)			
de base	1,15 \$	1,10 \$	5
dilué	1,14	1,09	5
Par action ordinaire (en dollars)			
Dividendes déclarés	0,50 \$	0,46 \$	
Valeur comptable	26,33	23,68	
Cours de l'action			
haut	55,06	46,86	
bas	44,21	41,72	
clôture	44,21	41,72	
	Au 31 janvier 2015	Au 31 octobre 2014	Variation %
Situation financière			
Actif total	214 474	205 429	4
Prêts et acceptations	107 323	106 169	1
Dépôts	119 239	119 883	(1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8 684	8 484	2
Ratios des fonds propres ⁽³⁾			
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	9,3 %	9,2 %	
catégorie 1 ⁽⁴⁾	12,3 %	12,3 %	
total ⁽⁴⁾	14,6 %	15,1 %	
Ratio de levier ⁽³⁾⁽⁵⁾	3,6 %		
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(172)	(118)	
en % des prêts et acceptations moyens	(0,2) %	(0,1) %	
Couverture par les résultats	10,39	8,98	
Couverture de l'actif	6,13	5,24	
Autres renseignements			
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	329 860	329 297	
Nombre de détenteurs d'actions ordinaires inscrits	22 370	22 394	
Capitalisation boursière	14 583	17 347	
Actifs sous administration et sous gestion	359 356	345 332	4
Épargne totale des particuliers	177 582	172 414	3
Nombre d'employés	20 118	19 955	1
Nombre de succursales au Canada	452	452	–
Nombre de guichets automatiques	931	935	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Consulter les « Résultats consolidés » à la page 6 du Rapport aux actionnaires pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015.

(3) Les ratios selon Bâle III sont calculés en utilisant la méthode « tout compris ».

(4) Les ratios au 31 octobre 2014 incluent le rachat d'actions privilégiées série 16 effectué le 15 novembre 2014.

(5) Le ratio est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque sont préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer les résultats et mesurer la performance globale de la Banque. Le fait de recourir à un tel mode de présentation de l'information donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le résultat net et les autres mesures ajustées en fonction de critères autres que les IFRS n'ont pas une signification standard selon les IFRS et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Données financières

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2015	2014	Variation %
Excluant les éléments particuliers			
Particuliers et Entreprises	175	166	5
Gestion de patrimoine	83	76	9
Marchés financiers	178	145	23
Autres	(26)	(3)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	410	384	7
Éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾	13	30	
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(8)	(9)	
Résultat net	415	405	2
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,14 \$	1,09 \$	5
Éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾	0,04	0,09	
Éléments relatifs aux acquisitions ⁽²⁾	(0,02)	(0,03)	
Résultat dilué par action	1,16 \$	1,15 \$	1
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires			
Incluant les éléments particuliers	17,8 %	19,8 %	
Excluant les éléments particuliers	17,5 %	18,8 %	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2015, un coût de financement de 5 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2014 : 5 M\$, 3 M\$ déduction faite des impôts). De plus, des revenus de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrés en raison de l'appréciation de la juste valeur de ces billets (2014 : 45 M\$, 33 M\$ déduction faite des impôts).

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2015, des charges de 10 M\$ (8 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine (2014 : 11 M\$, 9 M\$ déduction faite des impôts). Ces charges se composent majoritairement de bonis de rétention et de charges d'intégration de TD Waterhouse; elles comprennent également la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Fiera ainsi que la quote-part de la Banque des charges d'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles en lien avec la participation de la Banque dans TMX.

MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Principales tendances économiques » et « Perspectives pour la Banque Nationale » du Rapport annuel 2014, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2015 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2015 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque de réglementation, le risque de réputation et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 61 du Rapport annuel 2014, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque et affectant les fonds propres et les liquidités, la situation entourant les billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (FACTA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux cotes de crédit attribuées à la Banque et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Gestion des risques » et « Autres facteurs de risque » du Rapport annuel 2014. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autres.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

DIVULGATION DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 25 février 2015 à 13 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 1937377#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 mars 2015 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4796186#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires, ainsi que la présentation, seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des finances et
Premier vice-président
à la direction
Finances et Trésorerie
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président
Finances
514 394-6233

Claude Breton
Vice-président
Affaires publiques et
Relations investisseurs
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296